

C'est quoi le FLE ?

Bonjour à tous,

Je m'appelle Clara. Je suis actuellement professeure de FLE à Paris. Beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'est le FLE, alors je vais vous en dire plus.

FLE est l'acronyme de Français Langue Etrangère. Il s'agit du français lorsqu'il est enseigné à des non-francophones.

Où est enseigné le FLE ? Comment devenir professeur/e de FLE ? Quels diplômes attestent du niveau de français pour les étrangers ? Voici quelques pistes de réponses.

Où est enseigné le FLE ?

A l'étranger, les apprenants enfants et adultes peuvent suivre des cours de FLE dans les établissements liés au Ministère des Affaires étrangères français : les Alliances françaises et les Instituts français. Le but de ces établissements est de promouvoir la langue et la culture françaises en France et à l'étranger. Les cours sont payants et souvent onéreux.

Une autre alternative existe pour apprendre le français à l'étranger : dans les établissements scolaires ou universitaires. Ces établissements enseignent généralement le français comme partie intégrante d'un cursus d'études pour les étudiants (par exemple : français comme option en licence de tourisme). Il existe également des établissements de type écoles de langues dont l'activité principale est l'enseignement des langues étrangères pour les enfants et adolescents (par exemple : Colegio de Lenguas Extranjeras CLE à Mendoza).

En France, les Alliances françaises sont également des établissements où les enfants et adultes peuvent apprendre le français. Les apprenants sont souvent des touristes de passage en France ou des étudiants étrangers en échange universitaire. L'Alliance française de Paris accueille chaque année plus de 11 000 étudiants : c'est l'Alliance française la plus importante du réseau d'Alliances en France. Ce même public a également le choix de suivre des cours de français dans des écoles de langues privées dont le prix est généralement aussi élevé que celui de l'Alliance française.

Les apprenants non-francophones en France peuvent également se tourner vers les associations à but non lucratif de type centres sociaux, maisons de quartier, foyers etc. Dans ces établissements, les cours sont souvent peu onéreux, voire gratuits. L'équipe pédagogique est souvent composée de professeurs de FLE et de bénévoles qui assistent le professeur dans la classe, surtout lorsque des apprenants sont en situation d'alphabétisation.

L'objectif de ces établissements est l'intégration sociale des adultes étrangers qui habitent en France.

En ce qui concerne le public scolaire, les enfants non-francophones nouvellement arrivés en France sont scolarisés en classes CLIN (classe d'initiation) au niveau primaire et en classe CLA (classe d'accueil) au collège et au lycée. Les professeurs enseignent les matières classiques de leur niveau (mathématiques, histoire/géographie, sciences, sport, anglais etc)

ainsi que des cours de langue française renforcée, pour que les enfants puissent suivre le plus rapidement possible un cursus scolaire classique en français.

Comment devenir professeur/e de FLE ?

En France, il existe plusieurs façons d'être professeur/e de FLE. Premièrement, par le cursus universitaire via un Master FLE équivalent à un bac + 5. Ce diplôme est délivré par quelques universités en France, dont l'Université Paris-Descartes, La Sorbonne, l'Université Rennes 2 etc.

Ensuite, il est possible de décrocher le DPAFP (Diplôme Professionnel de l'Alliance française de Paris) après une formation de 5 mois à l'Alliance française de Paris.

Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) délivre le DAEFLE (Diplôme d'Aptitude à Enseigner le FLE) après une formation de plusieurs mois à distance.

Les stages d'hiver et d'été du BELC, dispensés par France Education International, institution sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale, forment chaque année des professeurs de FLE.

A l'étranger, de nombreuses formations diplômantes universitaires forment des professeurs de FLE. C'est le cas, par exemple, des formations de *licenciatura, profesorado y tecnicatura de francés* de l'UNCUYO à Mendoza.

Quels diplômes attestent du niveau de français pour les étrangers ?

Il existe quelques diplômes permettant d'évaluer et d'attester le niveau de français des apprenants.

Le diplôme de langue française le plus connu dans le monde entier est le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) qui atteste les niveaux A1 à B2 du CERCL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), ainsi que son dérivé DALF qui évalue les niveaux C1 et C2.

Ces diplômes ont une reconnaissance internationale. Ils sont délivrés par le Ministère de l'Education Nationale français via les centres d'examen (Alliances françaises, écoles de langues, universités etc). Ils sont nécessaires pour attester de son niveau de français en entreprise, à l'université, ou pour demander la nationalité française.

D'autres diplômes sont délivrés par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) et l'Alliance française de Paris. Ces diplômes sont spécialisés dans un domaine d'intérêt : l'art, la mode, les sciences, le tourisme etc.

J'espère que cet article vous a apporté des précisions sur ce en quoi consiste l'enseignement du Français Langue Étrangère en France, et dans le monde entier.

Merci de m'avoir lue !

Clara